

DEC  
2023

Numéro  
40

# FAIRE SOCIÉTÉ Ensemble

Participation Citoyenne et Associative, Arts & Interculturalités



@eugenbregu

**CLAE** reconnue d'utilité publique  
26 rue de Gasperich, L-1617 Luxembourg  
T(+352) 29 86 86-1 - info@clae.lu - www.clae.lu

**Metamorphosis**  
120x70cm - acrylic on canva

En voyageant d'est en ouest, je me suis intéressé à la relation que nous créons avec nos expériences passées et présentes. Alors que nous nous adaptons à une nouvelle vie, je me demande souvent ce qui change et ce qui demeure. Nous recherchons le changement, mais nous ne pouvons pas échapper à ce que nous avons été... Nous regrettons ce que nous avons pu perdre et craignons ce que nous pourrions devenir. Souvent, mon travail traduit la métamorphose, que le temps et l'environnement imposent à la façon dont nous voyons ce qui nous entoure. Ne luttiez pas comme une chenille, embrassez la métamorphose pour devenir un papillon.

**Eugen Bregu**  
Artiste peintre du Luxembourg, de culture albanaise  
www.eugenbregu.com/ Insta : @eugenbregu

L'opinion exprimée dans cette publication ne reflète pas nécessairement la position officielle du Département de l'intégration / Ministère de la famille, de l'intégration et de la Grande Région.

Avec le soutien de

Édité par **CLAE** reconnue d'utilité publique www.clae.lu  
Imprimerie Reka - 2.500 exemplaires  
Parution 5 fois par an

**FAIRE SOCIÉTÉ  
Ensemble**

|                    |   |
|--------------------|---|
| PERIODIQUE         | Envois non distribuables à retourner à:<br>L-3290 BETTEMBOURG |
| POST<br>LUXEMBOURG | PORT PAYÉ<br>PS/782   |



## ENTRETIEN ASSOCIATIF

### « Nous essayons de garder la relation entre les différentes générations »

Le Circolo Trentino del Lussemburgo est une des plus anciennes associations italiennes du Luxembourg. Rencontre avec Luca Martinelli, Président, Giada Pellegrin et Tania Guetti, membres du conseil d'administration de l'asbl.

**Les associations italiennes sont souvent des associations régionales. Quelle est la particularité de cette région, le Trentino, au nord de l'Italie ?**

Luca Martinelli : Oui, l'Italie a de très fortes cultures régionales. Le Trentino-Alto Adige/Südtirol est une région partiellement germanophone par le fait qu'elle partage sa frontière avec le Tyrol autrichien. Jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, elle faisait partie de l'empire d'Autriche-Hongrie. Cela a évidemment laissé des traces, comme les noms de famille plutôt germaniques ou encore au niveau de la cuisine avec

les *canederli* ou *Knödel* en Allemagne. Notre région, où se croisent la culture romane et la culture germanique, avec leurs langues, est comparable à l'Alsace Lorraine.

Giada Pellegrin : Quant à moi, je viens de la vallée, où l'on parle le ladino, qui est une langue particulière, difficile à comprendre pour un Italien. Reconnue langue minoritaire, elle est enseignée à l'école et figure sur les panneaux des noms des rues et des localités.

**Pouvez-vous nous dire quelques mots sur l'immigration du Trentino au Luxembourg ?**

LM : C'est une immigration qui remonte à 1870, à l'époque où le Trentino ne faisait pas partie de l'Italie mais de l'empire austro-hongrois. Ce fut une période de grande immi-

gration vers le Luxembourg lié à la sidérurgie et aux mines de fer, surtout dans le sud du pays. Ensuite, il y eut les années cinquante après la seconde guerre mondiale.

Tania Guetti : Mon père est arrivé au Luxembourg en 1958. A cette époque, les propriétaires des grands hôtels comme Cravat, Alpha ou encore Kons allaient en Italie recruter du personnel dans les écoles hôtelières. Mon père a ainsi été engagé par l'hôtel Alpha ; les contrats étaient généralement des contrats de six mois à une année. Antonio Pretti, qui était dans la même école que mon père, fut embauché à l'hôtel restaurant Hirtz de Diekirch qu'il a repris à la suite de Madame Hélène Hirtz. Il fut le premier chef cuisinier du Luxembourg distingué par deux étoiles au Guide Michelin.

SUITE PAGE EN VIS-À-VIS

## SUITE ENTRETIEN ASSOCIATIF

LM : La génération suivante, qui est la mienne, est arrivée dans les années 90 pour travailler dans le secteur de la finance et surtout aux institutions européennes. Il en a été de même avec la crise commencée en 2007-2008 même si l'immigration du Trentino fut moindre par rapport aux autres régions d'Italie.

**Quand est née l'association et avec quels objectifs ?**

LM : Le Circolo Trentino del Lussemburgo a été fondé en 1975 par des immigrés venus au Luxembourg durant la période de l'après-guerre. Ils étaient ouvriers dans la sidérurgie, le bâtiment ainsi que dans la restauration. S'y retrouvaient également quelques fonctionnaires européens.

T : L'objectif principal était d'aider ceux qui arrivaient au Luxembourg dans toutes les démarches administratives, comme les accompagner à la commune, à la caisse nationale de santé et parfois même les aider à trouver un logement. Les anciens disent qu'aujourd'hui c'est beaucoup plus facile, car les communes délivrent aux nouveaux arrivants un guide en plusieurs langues alors qu'à l'époque ils s'entendaient dire à la commune « *Op Lëtzebuerg wann ech glift* ».

**Les objectifs ont-ils changé avec le temps ?**

LM : Aujourd'hui, notre association ne fait plus ce travail d'accueil des personnes même si la solidarité est toujours présente. Notre défi est de préserver l'histoire de l'immigration du Trentino au Luxembourg, de transmettre cette mémoire. Nous avons remarqué que de nombreuses anciennes associations italiennes étaient arrivées en fin de course, si on peut le dire ainsi. D'autres comme la *Nfriou* ou l'association régionale du Frial, Fogolar Furlan, ont réussi à prendre le relais avec l'arrivée

de jeunes membres trentinaises. Aujourd'hui, nous sommes plutôt sur une offre culturelle et récréative.

T : Les plus jeunes, nés au Luxembourg, n'ont plus besoin de ce lien avec l'association. Les anciens regrettent parfois que la langue italienne se perde avec le temps. A travers les activités que nous proposons, nous essayons de garder la relation entre les différentes générations.

G : Notre association est aussi membre du réseau Trentini nel mondo qui a son siège à Trento en Italie et qui fait le lien entre toutes les associations issues de l'immigration du Trentino, que ce soit en Amérique latine, aux Etats-Unis, en Australie, mais aussi en Afrique et en Europe bien sûr. Cette relation est très enrichissante.

**Quels sont vos projets ?**

LM : Nous organisons quatre à cinq événements par an. Ce qui est déjà un bel objectif pour la petite association que nous sommes. Vous savez, au Trentino, on dit comme virelangue « *trentatre (33) trentini* », un nombre que nous avons dépassé avec nos cinquante membres. Notre culture est très liée à la montagne, aux forêts. Certains de nos événements sont récréatifs comme la promenade dans les bois avec la cueillette des champignons ou la fête de la polenta durant l'été, qui est aussi l'occasion de notre Assemblée générale. Le 13 décembre, nous fêtons Santa Lucia qui apporte des cadeaux aux enfants, sauf dans certaines vallées – la partie germanophone et ladine – où c'est plutôt le Saint Nicolas, le 6 décembre. C'est une nouvelle caractéristique de notre région car nous ne fêtons pas particulièrement la *Befana* comme dans la péninsule italienne.

T : L'année prochaine, ce sera notre troisième participation au Festival des Migrations, des Cultures et de la Citoyenneté. Lors du Festival de 2022, nous avons proposé une conférence,

tenu par l'historienne Maria Luisa Caldognetto, sur l'immigration des travailleurs italiens du Trentino au Luxembourg depuis le 19e siècle. A cette occasion, nous avons invité des représentants des Circoli de France, de Belgique, d'Allemagne, de Suisse ainsi que les Trentini nel mondo. Ce fut une véritable réunion des Circoli d'Europe. Pour la 41<sup>e</sup> édition du Festival, nous proposerons une rencontre littéraire au Salon du livre avec l'écrivain Paolo Domenico Malvinni, ancien élève l'Umberto Eco, pour son ouvrage *Alberi tra gli alberi vele tra le foglie* paru cette année.

G : Nous aimerions également, au cours de l'année 2024, proposer la projection du film *L'arrivée de la Jeunesse* de Fabio Bottani suivi d'un débat en présence du réalisateur, de l'actrice Mirka Costanzi d'origine trentina et de Remo Ceccarelli qui avait publié un ouvrage sur l'immigration italienne au Luxembourg.

LM : L'autre projet qui nous tient à cœur c'est le recueil de la mémoire de cette immigration du Trentino au Luxembourg avec des interviews d'anciens, comme le père de Tania, Livio Guetti, ou encore Antonio Pretti, le cuisinier étoilé. Nous disposons déjà d'archives photographiques. Ce projet pourrait donner lieu à une publication ou à une mise en ligne.

Propos recueillis  
par Claudine Scherrer

## LÉGENDE PHOTOGRAPHIE

De gauche à droite : Giada Pellegrin, Luca Martinelli, Tania Guetti, à l'occasion de la *polentata* et l'Assemblée générale 2022.

## CONTACT

**Circolo Trentino del Lussemburgo**  
3, an der Wiewerbach L-5222 Sandweiler  
trentini.lussemburgo@gmail.com  
trentininelmondo.it  
Facebook : circolo trentino del Lussemburgo



## AGORA ASSOCIATIVE

### Appel à projets « Promouvoir le vivre-ensemble interculturel »

Le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil a lancé un appel à projets, intitulé « Promouvoir le vivre-ensemble interculturel », visant à financer des projets favorisant le vivre-ensemble interculturel au Grand-Duché de Luxembourg. Cet appel à projets 2024 s'articule autour de deux axes : 1) Promouvoir la participation des travailleurs transfrontaliers ; 2) Pacte citoyen et Programme du vivre-ensemble interculturel - Développement de modules modèles.

Pour toute inscription et information complémentaire, nous vous invitons à écrire à l'adresse suivante : [pan@integration.etat.lu](mailto:pan@integration.etat.lu)

La date limite pour la soumission des demandes de financement est fixée au 10 janvier 2024.

## FAIRE SOCIÉTÉ Ensemble

### SOUTENIR NOTRE MAGAZINE

Pour les associations et particuliers sous la forme d'un don (montant libre)

Pour les institutions, sous la forme d'un abonnement de 15 euros.

### RECEVOIR 5 NUMÉROS PAR AN

- par un virement sur le compte chèque postal CLAE services asbl IBAN LU32 1111 0184 5121 0000 (code BIC : CCPLULLL),

- par PAYCONIQ en scannant le QR



### Cours de français

Notre session de janvier est actuellement complète. Les prochaines inscriptions auront lieu en mars pour la session de printemps.

Plus d'infos : [www.clae.lu](http://www.clae.lu)



### Formations aux outils numériques

L'internetstuff du CLAE propose des formations pour se familiariser avec les outils numériques. Inscriptions sur place : 1 rue Tony Bourg, Luxembourg-Gasperich.

**Internetführerschäin**

L'Internetführerschäin est une formation de 20 heures qui permet d'acquérir des connaissances et compétences de base. Nous proposons les niveaux Débutants (IFS1) et Avancés (IFS2) en français ou en portugais. Prochaine formation : du 8 janvier au 7 février 2024.

### @Job Search Support

Faisant du smartphone l'outil de base de la recherche d'emploi, @Job Search Support est une formation gratuite accélérée qui s'articule autour de trois ateliers de deux heures où les participants abordent la réalisation d'un CV, d'une lettre de motivation, la création d'une messagerie, l'utilisation d'un espace de stockage en ligne, la numérisation de documents utiles à la recherche d'un travail, la candidature en ligne. Prochaine formation : les 09, 11 et 12 janvier.

### Savoir mieux communiquer avec son smartphone

Cette formation gratuite de 2 ateliers de deux heures propose la découverte des fonctionnalités de base du smartphone. Prochaine formation : les 25 et 26 janvier

Plus d'infos : [www.clae.lu](http://www.clae.lu)



### Quels sont les enjeux des Elections sociales ? Soirée d'information au CLAE

Le CLAE organise, en collaboration avec la Chambre des Salariés (CSL), une séance d'information sur les enjeux des élections sociales 2024. Ces élections constituent un pilier de notre démocratie, puisqu'elles permettent aux salariés et retraités, sans distinction de résidence ou de nationalité, de faire entendre leur voix en élisant leurs représentants auprès de leurs employeurs ainsi qu'auprès de la Chambre des Salariés du Luxembourg.

Le 17 janvier 2024 à 18h30, au CLAE (26, rue de Gasperich, L-1617 Luxembourg).



### Nouvelle loi sur les asbl

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations publiées par le Ministère de la Justice sur la loi du 7 août 2023 sur les associations sans but lucratif et les fondations sur : [www.myasbl.lu](http://www.myasbl.lu)



### Fermeture de nos bureaux

En raison des congés de fin d'année, nos bureaux seront fermés du 27 décembre au 02 janvier 2024 inclus. Toute l'équipe du CLAE vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

## PARTICIPATION CITOYENNE

# Les défis sont nombreux !

Les prochaines élections sociales, organisées tous les cinq ans, se dérouleront en mars. Outre l'élection des délégations syndicales au sein des entreprises, elles seront aussi l'occasion pour les plus de 600.000 ressortissants de la Chambre des salariés de voter pour leurs représentants. Ceux-ci sont élus au suffrage universel et selon le système de la représentation proportionnelle, sur base de listes présentées par les syndicats. Rencontre avec la présidente actuelle de la Chambre, Nora Back.

### En 2024, les Chambres professionnelles, dont les Chambres salariales fêtent leur centenaire au Luxembourg. Pouvez-vous revenir brièvement sur cette histoire ?

Nora Back : Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, des députés du Luxembourg réclament une meilleure organisation des groupes professionnels avec la création de nouvelles Chambres. Malgré la loi Jacoby de 1920 qui les prévoit, les Chambres salariales ne sont pas mises en exercice. Toutefois après la "Grande grève" de 1921, qui provoque une rupture dans l'histoire politique et sociale du Luxembourg, le projet de la création de Chambres salariales dans tous les secteurs de l'activité économique luxembourgeoise est relancé. La loi du 4 avril 1924 scelle finalement la création des chambres professionnelles. Au départ, il y avait deux chambres professionnelles pour la représentation des travailleurs, la Chambre des employés privés et la Chambre du travail. L'introduction du statut unique, en 2008, a fusionné les deux Chambres et a donné naissance à la Chambre des salariés.

**Quelles sont les différentes missions de la Chambre des salariés ?**

Nous avons deux volets principaux. Le premier est politique. La Chambre défend les intérêts des salariés, mais aussi des retraités, des apprentis et des demandeurs d'emploi. Nous rédigeons des avis sur les projets de loi, touchant l'économie, mais également le social, l'éducation, etc. ; et élaborons de nombreux dossiers socioéconomiques. Nous pouvons déposer à la Chambre des députés nos propres propositions

**Quel regard portez-vous sur cette fusion des deux Chambres salariales et quel est devenu le rôle de la Chambre des salariés suite à cette fusion ?**

Ce fut un tournant dans l'histoire sociale du pays. Le statut unique a mis fin à la distinction entre ouvrier et employé, une séparation qui n'avait pas de sens pour les syndicats, qui œuvrent pour la collectivité et la solidarité. Aujourd'hui, la Chambre est une institution incontournable, qui influence les décisions politiques. Peu de pays ont une chambre qui représente les travailleurs. C'est une chance d'être représentés dans une institution publique reconnue politiquement.

### De quelles avancées sociales les Chambres salariales sont-elles à l'origine ?

Les Chambres ont accompagné de nombreux acquis sociaux, comme l'introduction du salaire social minimum, les congés payés, la semaine de 40 heures. De manière générale, les travaux qui sont menés influencent les prises de décisions. Le *Panorama social*, étude annuelle sur les inégalités sociales, s'est imposé comme une référence au fil du temps et a permis que la lutte contre les inégalités prenne place dans le débat public. Pareil pour le *Quality of work index*, que nous menons depuis plus de dix ans avec l'Université du Luxembourg, sur le bien-être et les conditions de travail, qui a permis de mettre en avant des sujets comme le burn out.

**Quelles sont les différentes missions de la Chambre des salariés ?**

Nous avons deux volets principaux. Le premier est politique. La Chambre défend les intérêts des salariés, mais aussi des retraités, des apprentis et des demandeurs d'emploi. Nous rédigeons des avis sur les projets de loi, touchant l'économie, mais également le social, l'éducation, etc. ; et élaborons de nombreux dossiers socioéconomiques. Nous pouvons déposer à la Chambre des députés nos propres propositions

de loi. Nous informons également les salariés sur leurs droits à travers des conférences et des publications. Le second volet concerne la formation continue avec le Luxembourg Lifelong Learning Center, qui est devenu un acteur de première importance et a permis à de milliers de personnes de développer leurs compétences professionnelles.

### Quel est votre argument de cœur pour inciter les gens à voter pour les élections sociales ?

Nous sommes là pour représenter les droits de tous les salariés et de leur famille. Je pense que nous luttons tous, nous les personnes « lambdas », pour avoir une voix et être écoutées. En tant que syndicaliste, je m'engage pour le droit de vote des citoyens de nationalité étrangère, qui enrichissent ce pays. Pour que chacun soit écouté.

Le dialogue social est important. Les élections sociales sont les seules qui incluent tout le monde, y compris les frontaliers. C'est le plus grand vote démocratique du pays. Il y a plus de 600 000 électeurs potentiels, plus du double que les électeurs de la Chambre des députés ! Imaginons le poids que nous pouvons avoir sur les décisions, nous qui faisons vivre l'économie du pays !

### La Chambre des salariés est-elle un super syndicat ?

Non, elle ne se substitue pas aux syndicats car on a des rôles différents, mais nous sommes le bras institutionnalisé des syndicats.

### Quels seront les prochains chevaux de bataille de la Chambre des salariés ?

Un grand sujet qui nous préoccupera sans doute ces prochaines années est celui de la fiscalité, puisqu'il devrait y avoir une réforme dans les

prochaines années. Il y a de grandes contradictions entre le programme gouvernemental et les visions de la Chambre des salariés sur la répartition de la charge fiscale. C'est l'une des sources des inégalités que le capital soit toujours moins imposé que le travail. Le volet droit du travail sera également un volet important car le programme de coalition prévoit des modifications de ce droit. Il y a également des signes d'une réforme des retraites qui s'annonce et nous y seront attentifs car nous ne voulons pas que le pays se dirige vers un système de retraite à deux vitesses. Les conditions de travail, la santé et le bien-être au travail seront aussi parmi nos préoccupations. Les défis sont nombreux !

Propos recueillis par Kristel Pairoux

Plus d'informations sur la Chambre des salariés : [www.csl.lu](http://www.csl.lu)

**YOU'LL NEVER WORK ALONE.**

La CSL défend les droits de tous les salariés, apprentis, retraités et demandeurs d'emploi. **Oui, de tous, résidents et frontaliers.**

Découvrez notre nouvelle série où les salariés se questionnent sur la CSL ! Scannez le QR code ou rendez-vous sur : [www.csl.lu](http://www.csl.lu)

### COMMENT VOTER ?

La Chambre des salariés est composée de 60 membres élus, répartis dans plusieurs groupes. Vous votez pour les candidats issus de votre catégorie socioprofessionnelle. Le vote s'effectue par correspondance à l'aide d'un bulletin anonyme. Un bulletin de vote correspondant à votre catégorie professionnelle vous parviendra fin février à domicile par courrier postal. Remplissez-le et renvoyez-le à votre bureau de vote à l'aide de l'enveloppe préaffranchie pour le 12 mars 2024 au plus tard. L'élection se fait d'après les règles de la représentation proportionnelle, séparément pour chaque groupe socioprofessionnel.

Plus d'informations : <https://www.social-elections.lu/fr/>



## Aide aux victimes de violence

### INFORMATIONS SOCIÉTÉ D'ACCUEIL

L'Umedo (Unité médico-légale de documentation des violences) est un service du Laboratoire national de santé qui s'adresse aux personnes adultes victimes de violences corporelles et sexuelles. Il permet, lorsque la victime n'est pas prête à porter plainte, de pratiquer un examen médical complet des sévices avec photos à l'appui ainsi que le relevé de traces biologiques, qui seront archivés et constitueront autant de preuves si la victime décide de poursuites judiciaires ultérieures.

Il est possible pour les victimes d'appeler l'Umedo à toute heure du jour ou de la nuit pour prendre rendez-vous. Il est important de procéder à l'examen médical rapidement après l'agression. Celui-ci est réalisé par des médecins spécialement formés et soumis au secret médical, soit au Laboratoire National de Santé, soit dans un des hôpitaux partenaires.

Plus d'infos : [www.umedo.lu](http://www.umedo.lu) Prise de rendez-vous : + 352 621 85 80 80

## Se protéger des cyberattaques

BEE SECURE présente une série d'astuces, notamment sous forme vidéo, visant à mieux protéger les appareils et données personnelles contre les fraudes sur internet, qui sont de plus en plus fréquentes et sophistiquées. Cette campagne, intitulée Keep your space, donne des méthodes et conseils pratiques pour configurer ses appareils, protéger ses comptes et éviter de se faire pirater, mieux sécuriser ses données personnelles sur internet, éviter l'hameçonnage (vol de coordonnées bancaires) ou encore ne pas devenir victime de chantage sexuel à l'aide de photographies, vidéos ou autre matériel numérique.

Plus d'infos : [www.bee-secure.lu](http://www.bee-secure.lu)  
Helpline BEE SECURE en matière de sécurité informatique : 8002 1234

## Guide pour la vie associative

Le CLAE est heureux d'annoncer la publication de son deuxième Guide pour la vie associative en partenariat avec le Cabinet d'Avocats à la Cour Felten Assa & Associés ; le soutien du Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil et de l'Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte.

### 13 CARNETS - 300 pages au total - Format : 148 x 210 mm

Ce nouveau guide composé de 13 carnets entièrement revus suite au vote de la nouvelle loi sur les associations sans but lucratif et les fondations : 1. Personnalité juridique et rédaction des statuts, 2. Dissoudre une asbl, 3. Penser et consolider son projet associatif, 4. Débattre et décider ensemble, 5. Elaborer un projet d'action, 6. Demande de subsides, 7. Recherche de sponsoring, 8. Organiser son événement en toute sécurité, 9. Communication associative, 10. Comptabilité d'une petite association, 11. Entre bénévolat, indemnité et rémunération, 12. Fiscalité et asbl, 13. Associations et responsabilité juridique.

### EN VENTE AU CLAE au prix de 25 €

26, rue de Gasperich L-1617 Luxembourg  
Tél. 29 86 86-1 [www.clae.lu](http://www.clae.lu)

### LE RECEVOIR PAR LA POSTE

au prix de 29 € (frais de port compris)

- via PAYCONIQ en scannant le QR

- via un virement sur le CCP

du CLAE services asbl IBAN LU32 1111 0184 5121 0000

(BIC : CCPLULLL) avec la mention : guide pour la vie associative

